

[Recueil des mémoires et  
documents de l'Académie de  
la Val d'Isère]

Académie de la Val d'Isère. [Recueil des mémoires et documents de l'Académie de la Val d'Isère]. 1866-197?.

**1/** Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

**2/** Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

**3/** Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

**4/** Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

**5/** Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

**6/** L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

**7/** Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter [reutilisationcommerciale@bnf.fr](mailto:reutilisationcommerciale@bnf.fr).

**MÉMOIRE**  
**SUR L'ÉGLISE DE NOTRE-DAME DE CELLIERS (Tarentaise)**  
**DÉTRUITE PAR UNE AVALANCHE,**  
**LE 14 FÉVRIER 1793.**  
**QUELQUES NOTES SUR CE PAYS**

Par l'Abbé VIBERT, ancien curé de Celliers

---

I.

C'était à l'époque où la tourmente révolutionnaire agitait ses rafales dans les rues de Paris et les lançait, des places de l'antique Lutèce, aux quatre coins de la France. C'était le temps de la *Terreur* que la *Constituante* avait préparée, que le *Corp Législatif* avait décrétée, que la *Convention* avait exécutée. Les *septembriseurs* avaient fait ruisseler, sur la place de la *Concorde*, le sang des nobles, des royalistes et des prêtres. L'échafaud, le 21 janvier, avait vu couler celui de l'infortuné Louis XVI. Le scélérat Robespierre, le fougueux Hébert, les sanguinaires Chaumette et Marat, etc. poursuivaient avec acharnement leur tâche de renverser partout les autels, d'arracher partout Dieu des temples et des cœurs. Les hommes à l'esprit religieux pâlissaient d'effroi et tremblaient sous l'orage menaçant d'abattre partout les croix, les clochers et les sanctuaires.

Sans échapper entièrement au désastre général,

Celliers eut pour lois à se consoler, je dirai même, à se glorifier de ce que la main sacrilège de la révolution ne vint pas sur son sol alpestre diriger l'action du *hourra* de l'enfer : à *bas le Christ*, à bas l'église, à bas l'airain bénit ! Ah ! c'est que plus d'une bonne vieille femme avait recueilli ses forces pour pousser cet autre cri entendu du ciel : « ô Dieu Tout-Puissant, épargnez-nous ces horreurs ! ô vierge sainte, tutélaire de nos montagnes, détournez de nous le danger qui nous menace. » Et plus d'une mère avait fait joindre vers le ciel les mains innocentes de son petit enfant, en lui faisant répéter la prière de l'aïeule.

La prière de la foi, la prière de l'innocence furent exaucées, en partie du moins. L'église avait échappé, il est vrai, aux horreurs de la révolution ; mais elle devait être renversée par une des plus grandes catastrophes qu'aient eu à enregistrer les annales de l'antique diocèse de Tarentaise.

## II.

En 1793, dans la nuit du 13 au 14 février, soir du mardi gras, l'église de Celliers fut détruite et emportée dans les abîmes du torrent l'*Eau-Rousse* par une avalanche dénommée avec justesse et surtout dès lors avec effroi : *La grande avalanche*.

La grande avalanche descend du vallon qu'arrose le ruisseau *Nan-Strident*, ainsi nommé à cause du bruit qu'il fait en s'écoulant parmi des rocs, ou *Nan-Brident*. Il prend sa source sous des blocs erratiques d'un magnifique granit au lieu dit La Quâijâ, traverse le *Plan du râ*, pour venir

offrir aux habitants de *La Chapelle* ses eaux battues aussi fraîches que l'impides, tout en s'écoulant selon la pente naturelle, à égale distance entre ce hameau et l'ancienne église. Ce fut la voie suivie par la *Grande avalanche* partie des cimes limitrophes de Mont-Sapey et d'Argentine (Maurienne), frappant à droite et à gauche, dans la largeur d'environ cent mètres, sans se soucier du bassin assez profond et bridé par les terres adjacentes et remplissant ainsi tout l'espace par son immense volume. Le voyageur, qui dans les beaux jours d'été parcourt le trajet de La Chapelle à l'ancienne église, surtout au presbytère d'autrefois, ne saurait s'imaginer une telle action, une telle puissance des neiges déplacées. Mais les éléments et les faits sont plus forts que la pensée de l'homme.

Il faut savoir, disent les anciens dont quelques uns, témoins de l'événement, vivent encore aujourd'hui (1867), que déjà, par deux fois, peu auparavant, une avalanche moins considérable avait amoncelé ses neiges au lieu dit *Les yles*, bassin en-dessus de la route et du pont. Ce fut surtout à cause de cet amas produit à côté et en-dessus des moulins situés sur la rive du *Nan-Strident* que la troisième, tout autrement forte, après neuf jours et neuf nuits de neige continue, gagna par sa violence et son volume le monticule ou le plateau dit Les Teppes, au bas duquel se trouvait l'église et rasa celle-ci dans son entier comme la faux du moissonneur rase l'herbe de la prairie. Toiture, murs, piliers, sacristie avec son mobilier, cloches et clocher : tout fut emporté et jeté pêle-mêle dans le gouffre de l'*Eau-Rousse*, malgré une tourelle de défense triangulaire ou môle sécateur, élevé à dessein en

des temps antérieurs, au-devant de l'église sur un terrain déjà naturellement exhaussé, en-dessus de la voie publique qui le séparait de l'édifice religieux.

Plus loin, à environ 70 mètres, se trouvait la maison rustique des biens-fonds du bénéfice-cure, occupée par le fermier qui faisait ordinairement les fonctions de cleric ou servant d'église. C'était la famille Diernaz, composée de sept personnes : le père, Henri Diernaz, son épouse, trois fils et deux filles, enfants tous adultes. Ce bâtiment rustique, placé sous la route, au bas d'une éminence de terre plus forte encore que celle du-devant de l'église, fut renversé de fond en comble mais non emporté. Sous les décombres périrent mutilées ou suffoquées six personnes ; le père, la mère, deux filles et deux fils. Un seul échappa au désastre, Jacques, jeune homme de 19 ans, père de Henri Diernaz vivant encore aujourd'hui. Il ne se trouvait point avec le reste de la famille.

Ce jeune homme, suivant la chronique, était sorti de la maison sans permission pour aller prendre avec ses pareils quelques ébats du carnaval. A son retour, se sentant en défaut et craignant une admonestation trop sévère, il n'aurait osé paraître devant ses parents et serait allé prendre son repos dans la paille de la grange ; car, remarquons le en passant, on était encore au temps où il n'était pas permis aux enfants de s'absenter de la maison sans l'autorisation du père ou de la mère qui fixaient l'heure de la rentrée.

Le fait certain est que, couché dans la grange, il fut transporté avec le fourrage et les bois du bâtiment et conservé sain et sauf au milieu des neiges supérieures sur

l'*Eau-Rousse*, vers la colline opposée, vis-à-vis du bâtiment anéanti. L'on ajoute qu'il entendit le son des cloches partant avec le beffroi. Il resta là jusque dans la matinée où travaillant à se dégager, il appela au secours les chercheurs des gens de la famille Diernaz. Ceux-ci allèrent à son aide, heureux de pouvoir trouver vivant au moins un membre de cette infortunée famille. Mais revenons.

A trente mètres plus loin, du côté de Celliers, se trouvait le presbytère, au bord de la route. Il ne fut pas abattu, mais seulement gravement endommagé dans la partie nord. Là résidait Rd Joseph Plassiardet, natif de Moutiers, curé de la paroisse; il occupait les pièces extrêmes, au midi. Il avait fait, dit-on, le souper du mardi gras avec deux amis ses paroissiens qu'il avait conviés, ou qui étaient allés d'eux-mêmes rendre visite à leur curé.

L'atmosphère devenant de plus en plus chargée et menaçante, le bon curé retint ses hôtes pour le reste de la nuit. C'étaient Benoit Arnaud et André Guméry, frère de l'avocat Guméry, de celui-là même qui, député à la convention, n'ayant point voulu voter la mort de Louis XVI, reçut de ses collègues le surnom de *Bœuf rétif du Mont-Blanc*. C'est à lui encore que Robespierre du haut de la tribune dit : *Prends garde à toi, Guméry*, apostrophe qui troubla son esprit pour le reste de sa vie.

Le personnel de la cure ne reçut point de mal en cette nuit, non plus que les pièces du midi, qu'il occupait. L'on s'était aperçu toutefois d'un craquement de l'édifice et d'un amoncellement de neiges obstruant portes et fenêtres; mais on était loin de soupçonner l'événement tragique

rarivé chez les voisins Diernaz. Au point du jour les hôtes du presbytère s'empressèrent de déblayer les avenues, voulurent se rendre compte des événements de la nuit, allèrent ensuite requérir du secours pour rechercher les membres de la malheureuse famille, qu'il fallait trouver vivants ou morts.

Voilà bien les opérations de l'avalanche sur son aile droite. Mais là ne se bornèrent pas ses ravages. La part des neiges qui n'avait pu gagner la colline des *Teppes*, revenant en ricochet, par angle obtus, et débordant depuis les moulins et le pont abattus, sur la rive gauche du *Bridant*, alla heurter au fond du hameau de La Chapelle, où elle abattit un pan de muraille de la maison de Jean-François Arnaud, père de Benoit précité, et aïeul de Jean-Baptiste Arnaud (mort en 1868), et pour lors âgé de 4 ans et 13 jours. Ce père de famille périt dans son lit, soit écrasé par le mur renversé, soit suffoqué sous les neiges accumulées parmi les ruines. Fut préservé le reste de la famille, qui, ayant veillé dans les étables, n'avait osé en sortir. De ce même coup l'avalanche en furie alla s'abattre sur quelques granges situées au bas du hameau, les renversa, ainsi que quelques arbres avoisinants.

Telle fut la catastrophe de la nuit du 13 au 14 février.

### III.

Le 14, jour des cendres, vint éclairer ce grand désastre, tant de ruines et sept victimes. Et, chose plus douloureuse encore, les saintes espèces avaient disparu, enfouies avec les vases sacrés et tout le mobilier de l'église ; tout était lancé dans le gouffre, à grande distance, sous l'amoncelle-



ment des neiges refoulées vers la rive opposée de l'Eau-Rousse. Toute la nuit avait été si orageuse que personne n'avait osé sortir. Le matin le hameau de Celliers ignorait complètement les événements de la nuit, jusqu'à l'arrivée d'André Guméry venant réclamer du secours pour rechercher les victimes de l'avalanche.

Benoit Arnaud se rendit, pour le même motif, au hameau de La Chapelle. Il y arriva juste au moment où l'on venait de retirer le cadavre de son père du milieu des décombres du mur renversé. Les habitants de ce dernier hameau réveillés pendant la nuit par un bruit sinistre et effroyant, avaient tremblé pour leur église. Le matin arriva pour confirmer leurs craintes. Leurs yeux n'aperçurent plus ni la croix, ni le clocher, qu'ils aimaient à saluer. A la vérité, leur était resté le curé, mais un curé sans église.

A mesure que le jour avançait, l'atmosphère se purifiait, la température se calmait. Les hommes d'action purent aller à la recherche des victimes, les retirer des neiges et des décombres, opération navrante, s'il en fut jamais. Les cadavres Diernaz furent déposés dans une des parties non abîmées du presbytère. Quelle journée d'effroi, de cris, d'angoisses et de larmes que ce mercredi des cendres ! on eût dit Ninive détruite. Pour les paroissiens de Celliers quel deuil autrement lugubre que celui des autres années, où dans leur antique église ils allaient recevoir sur leur front la cendre commémorative de l'origine et de la fin de tous les hommes ! Ah ! ce n'était plus la cendre qui humilie, mais bien l'orage qui consterne et détruit. C'était, comme l'on dit quelques bons vieillards de ces temps de

foi, la main de Dieu qui se vengeait de l'impiété d'un jeune coryphée de la révolution. Echappé récemment de Paris, il était allé, revêtu du bonnet rouge, débiter dans la chaire évangélique quelques sornettes impies et scandaleuses. La tradition ajoute que sa fin fut digne de ses actes.

Les habitants ayant repris leur calme, on procéda aux funérailles des 7 victimes. Le père Arnaud fut déposé dans une fosse ordinaire au *vâ* de sa famille. On en creusa une grande pour les six Diernaz. Unis pendant la vie, unis à la mort, ils furent réunis dans la tombe ; puissent-ils être réunis dans le ciel !

Le reste de l'hiver, les offices paroissiaux se firent dans l'oratoire ou chapelle de St-Joseph où plus tard fut construite l'église actuelle. Au printemps, on allait souvent, pour ne pas dire tous les jours, fouiller les neiges fondantes pour découvrir le mobilier de l'église et de la sacristie. Tout, ou à peu près, fut retrouvé. On arrivait à la fin de mai quand on eut le bonheur de retrouver le St-ciboire, non ouvert, avec les saintes espèces intactes, mais collées, et, quelques jours après, l'ostensoir fermé où figurait encore la sainte hostie, mais humectée, affaissée, presque réduite. Ce fut un vrai bonheur pour les gens de foi et pour les enfants qui coururent à l'envi dire au curé : *nous avons trouvé le bon Dieu!* C'était un jour de fête, avant *vêpres*. Les explorations continuèrent jusqu'à la fin d'août, époque à laquelle le pont de neige se rompit enfin. Telle était l'occupation ordinaire des enfants et des jeunes gens aux jours de dimanches.

IV.

C'était aussi l'époque où les prêtres avaient à subir l'ostracisme révolutionnaire. Les sbires de Fauché, les jannissaires d'Albitte poursuivaient de leur pétrophobie infernale tout prêtre non assermenté. M. Plassiardet avait, comme d'autres, à opter entre l'incarcération et l'émigration. Le 28 septembre, par des voies insolites, il traversa la montagne et s'exila en Piémont. Quelques temps avant son départ, temps où les prêtres étaient cachés, nourris, entretenus par les gens de foi, quelquefois trahis et dénoncés par des apostats, M. Plassiardet s'était réfugié, après avoir reçu l'hospitalité déjà dans plusieurs autres maisons, auprès de la famille Bérard qui le tenait soigneusement caché avec un autre prêtre. Mais il arriva un moment où cette famille, soupçonnée de recéler des prêtres, dut s'occuper de faire évader les deux réfugiés pour les sauver et assurer en même temps sa propre sécurité.

Louis Bérard fait sortir M. le curé et son compagnon pendant la nuit, et, par la voie tortueuse du bas de la forêt, il les porte ou conduit au hameau du Chozallet, dans la maison Thomas qui les reçoit avec amour, et conserve quelques jours avec un grand soin ce dépôt si cher à l'une et à l'autre famille. Faut-il s'étonner aujourd'hui si la divine Providence a suscité parmi les descendants de Louis Bérard deux prêtres et une religieuse de St-Joseph dévouée aux missions des plages américaines et si de la famille Thomas sont sortis et le prêtre Thomas et

la bonne sœur Marie-Aimée. ? Ah ! béni soit Dieu qui récompense les actes de religion jusqu'aux générations futures ! Cette histoire me paraissait trop belle pour la laisser passer inaperçue. Je reviens au sujet.

Voilà donc Celliers sans prêtre dès le 28 septembre 1793, sort commun à tant d'autres paroisses ; mais, ce qui lui était propre, privé aussi de son église, de son antique sanctuaire dédié à la sainte Vierge, depuis bien des siècles. Besson nous dit que l'église de Celliers figurait déjà au partage des revenus des dîmes par l'archevêque Pierre, vers 1170.

## V.

Ici se présente naturellement une question. Comment et pourquoi une église si distante des hameaux de *Celliers* et de *La Chapelle*, placée ainsi dans un isolement effrayant ? Pourquoi encore ce presbytère si éloigné de l'église ?

Pour répondre, allons aux chroniques traditionnelles.

Primitivement les hameaux de Celliers étaient des propriétés de montagnes de St-Oyen. Les habitants de cette dernière commune s'y rendaient dans la bonne saison avec leurs bestiaux, y exploitaient les pâturages, et réalisaient ainsi des denrées abondantes en beurre et en fromage, tout en défrichant les endroits les plus favorables à l'agriculture. Ils en descendaient avant l'hiver, après avoir garni de bonnes denrées les caves ou *Celliers*. De là le nom probable de Celliers *Cellerii, orum*.

Ajoutons, à l'appui de notre assertion, qu'anciennement dans les actes privés et publics, ainsi que dans les registres on trouve beaucoup de noms *Oyen, Oyan, Oyend,*

*Eugendus.* On suivait pour lors l'idée bien raisonnable, très-naturelle de ne point habiter en hiver ces parages des glaciers de *La Vallette*, en face du Mont-Blanc.

A cette époque de foi robuste et patriarchale, on ne savait cultiver les terres, voire même exploiter les pâturages alpestres vers les cimes sourcilleuses, sans avoir un édifice religieux où le cœur pût rendre grâce à Dieu et lui demander de nouvelles faveurs, puis invoquer la Vierge-mère. Comme le mois d'août montre Celliers sous le plus riant aspect, l'on crut n'avoir rien de mieux à faire que de se mettre sous la protection de Marie montant au ciel. Delà la dévotion ou le devoir de lui élever un sanctuaire où pâtres et agriculteurs eussent à se mettre sous sa sainte garde au beau jour de l'Assomption. Pour le rendre plus mystérieux, on l'isola des habitations comme on le fait en général pour tout sanctuaire de Marie. L'emplacement choisi était en même temps le plus beau et le plus apparent de la vallée. De ce lieu la vue s'étendait sur le territoire de Bonneval, sur les montagnes de La Magdeleine et sur les coteaux avoisinants. C'était bien là un témoignage de la foi pure et généreuse, de la religion douce et pratique des anciens temps, et dont le reflet devait se prolonger dans les siècles futurs.

Dans la suite, les familles devenant plus nombreuses, et les fortunes se trouvant amoindries par les divisions, les exploitants se mirent à prolonger leur séjour dans leurs montagnes. Ils finirent par y passer l'hiver. Et, quand enfin la plupart des propriétaires se furent résignés à y demeurer l'année entière, ils obtinrent érection de commune et érection de paroisse. La chanelle de la

Vierge fut consacrée au service du culte. On dota le prêtre de tous les biens-fonds qui avoisinaient le sanctuaire. De là la nécessité de construire un bâtiment rustique pour l'exploitation de ces biens.

Il fallut bâtir un presbytère. On eut soin de l'isoler et de lui choisir l'emplacement qui paraissait offrir le moins de danger dans les mauvais jours d'orage.

On ignore la date d'érection de la paroisse de Celliers. Les anciens titres ont disparu : La commune n'ayant pas de salle d'archives pour les conserver, les titres existants se remettaient aux administrateurs à mesure que ceux-ci arrivaient au pouvoir ; il était donc facile d'en égarer. Deux incendies achevèrent de détruire ce que l'on avait pu conserver. Le premier consuma presque tout le village des Thuiles, (mai 1814) ; le second, le village de Celliers (juin 1828). Ce dernier avait été allumé par le feu du ciel tombé, à l'entrée de la nuit, sur la maison de Esprit Nantet, feu Jean.

L'église de Celliers, érigée sous le titre de l'*Assomption*, était un sanctuaire très-vénéré et fréquenté, depuis bien des siècles, par les populations des environs. Les habitants de la plaine, d'Aigueblanche à Conflans, s'y rendaient en pèlerinage. Après avoir vénéré la Vierge naissante à Briançon, ils allaient à Celliers se recommander à la Vierge montant au ciel. Les offrandes étaient considérables. Jusqu'à l'époque de la révolution, elles suffisaient seules à maintenir le luminaire du culte paroissial. Il reste encore aujourd'hui quelques vestiges de cette antique dévotion. Sous mon stage j'ai vu offrir, dans la nouvelle église, quelques chandelles, et souvent des pintes ou

*jovelots* d'huile. On y venait des Avanchers, de Doucy, de Bonneval, de Pussy, de St-Oyen. Dans les dangers de la gelée, l'on recommandait les noyers à la Vierge de Celliers, en la priant de retenir les frimas sur les cimes de ses montagnes. Cette dévotion diminue sensiblement à mesure que disparaissent les anciens. Bientôt il n'en sera plus question.

Dans les temps de calamités, les pèlerinages à Celliers s'organisaient en procession. C'est ainsi que les habitants de Doucy s'y rendirent plusieurs fois dans les temps de sécheresse et de disette d'eau. Ils y arrivaient par une voie transversale qui aboutissait sous l'église, au lieu dit *Briançon*. Ils passaient le torrent à l'endroit même où la grande avalanche avait entraîné l'édifice sacré. Cette voie est encore figurée aujourd'hui dans les mappes de Celliers et de Doucy. Il faut savoir aussi que cette dernière commune allait autrefois prendre l'eau nécessaire à l'arrosage et à l'alimentation de ses hameaux, au ruisseau de La Vallette qui sort des glaciers dits : *les glaciers de La Vallette de Celliers*. Le conduit qui l'amenait contournait le vallon et passait par la montagne du *Roset* où l'on remarque encore aujourd'hui des vestiges d'aqueduc. La tradition porte que les habitants de Pussy se rendirent plusieurs fois processionnellement et les pieds-nus à N.-D. de Celliers. Ceux de St-Marcel de Bellecombe y allèrent aussi en actions de grâces pour avoir été préservés d'une inondation, alors qu'ils s'étaient recommandés à la patronne de Celliers. Les pèlerins, ayant accompli leurs exercices de dévotion, se reposaient, avant le départ, sur le vaste plateau qui s'étend entre l'église et le *Strident* et

trempé leur pain de voyage mangeaient dans l'eau fraîche et limpide du ruisseau.

Au témoignage des anciens, la dévotion des peuples à leur sanctuaire aurait été en vogue bien longtemps avant celle de N.-Dame de St-Martin-de-Belleville.

Mais lorsque à Belleville on eut élevé un superbe sanctuaire à la Vierge sous le même titre que celui de Celliers, les pèlerins se rendirent de préférence à ce dernier plus splendide, plus vaste, plus agréable par son site comme par l'étendue du pays. Dès lors diminua insensiblement la dévotion à N.-D. de Celliers, dont l'église trop petite n'avait du reste rien de remarquable et n'était guère accessible dans la saison de l'hiver.

Ajoutez à cela la fièvre de la révolution et l'événement précité qui laissèrent Celliers sans église jusqu'en 1840, et vous vous expliquerez facilement comment ont pu dégénérer et disparaître les pèlerinages vers l'autel dédié à la Vierge de Celliers.

Les pauvres seuls y affluent encore chaque année au 15 août, fête patronale. Ils continuent à s'y rendre en grand nombre comme pour protester contre la désertion des pèlerinages qu'y faisaient autrefois les pays environnants.

## VI.

L'église de Celliers avait la figure d'une croix latine. Elle possédait trois autels. Aux deux latéraux, on honorait, d'un côté, N.-D. du Rosaire et de l'autre Ste-Marguerite, qu'on regardait comme la patronne de Celliers, l'Assomption n'étant que titulaire. On avait l'habitude



de chaumer sa fête. L'église de Celliers possède une relique précieuse de Ste-Marguerite. Au même autel, on honorait encore Ste-Brigide ou Brigitte, dont la fête se célèbre le 1<sup>er</sup> février. On l'invoque contre la tempête. Au 1<sup>er</sup> février des années 1855 et 1860, jours de grande tourmente, j'ai vu se réveiller la foi et la confiance en cette sainte, par une offrande extraordinaire en son honneur. A ce sujet, plusieurs fois je me suis demandé ; pourquoi cette dévotion à Ste-Brigite dans les montagnes de notre Tarentaise ?

A défaut de monuments historiques, je hasarde cette explication :

Brigite s'était réfugiée dans le Kildarah de l'Irlande pour se dévouer à Dieu dans la solitude d'un chêne séculaire. Le chêne de nos forêts est le symbole de la force ; c'est l'arbre renommé pour sa résistance à l'orage. Nos populations antiques connaissaient ce trait de la vie de leur patronne. Brigitte dans le ciel peut donc obtenir de Dieu le calme des orages et des tempêtes, comme, pendant sa vie mortelle, elle résistait à l'orage en se réfugiant sous la protection de son chêne.

Dans l'église de Celliers figuraient aussi Ste-Geneviève, patronne des bergers et St-Clair, abbé, invoqué pour la conservation de la vue si exposée à l'air vif de nos montagnes.

La croix latine de l'église se reconnaît encore aujourd'hui aux vestiges de piliers faisant partie du mur qui longeait la voie publique. Le cimetière s'étendait autour de l'église.

Dabord plus petite, l'église avait son entrée sur le

chemin, au couchant. Plus tard il fallut l'agrandir. Pour ne pas la démolir entièrement on décida de la tourner dans le sens de la vallée. Le chœur fut alors placé au midi. La porte d'entrée regardait ainsi les villages d'en bas.

Un père de famille, *Martin Fresat*, du hameau extrême, *Le Crosat*, avait offert une cotisation plus forte pour déterminer à l'agrandir et à l'orienter ainsi. Il pouvait alors de la porte de sa maison regarder la porte du tabernacle et remplir ainsi plus facilement sa fonction d'adorateur devant le St-Sacrement, quand le mauvais temps l'empêchait de se rendre à l'église.

Avouons que c'était bien là un parfum de cette foi pure et généreuse dont nos aïeux étaient du reste si prodigues.

Pour préserver l'église, on avait construit au couchant un môle sécateur triangulaire destinée à couper ou à détourner l'avalanche. Ce môle est déjà figuré dans la peréquation de 1730 à 1736.

Un curé intelligent et zélé, qui fit à Celliers un stage de 24 ans (1743 1767) avait vu et compris le danger menaçant l'église ; Rd Joseph Favre, natif de Baufort, veillait activement par lui-même à la défense qu'il faisait aux habitants de couper soit la litière, soit les aulnes alpestres, vulgairement appelées *arcosses*, au lieu dit *Les-Combes*, et aux environs. On dit même, qu'à cet égard il se permettait de fustiger les malavisés qui refusaient d'obtempérer à ses remontrances. Nouvelle *Cassandra* à nouveaux Troyens ! menaces vaines, prédictions inutiles ! Après son départ, l'on coupa ces bois, et la colline déboisée put donner un plus libre cours à l'orage de 1793.

Qu'on me permette un mot, en passant, à la louange de M. *Favre* ; il a policé les mœurs des habitants de *Celliers*, leur a enseigné l'économie et le travail qui les distinguent si bien aujourd'hui et les a dotés de belles fondations par un acte de 1767 et par son testament de 1776 fait à *Aigueblanche*, lorsque, près de mourir, il était curé de *Venthon*.

## VII.

Après l'orage de la Révolution, sous le Consulat, Rd Plassiardet vint reprendre possession de sa paroisse en qualité de prêtre missionnaire, jusqu'en 1804, où il mourut d'hydropisie. Ses cendres reposent sous le chœur de l'ancienne église.

Il est bon de savoir que depuis son retour du Piémont (1799 ou 1800) M. Plassiardet, un jour de novembre qu'il revenait de Moûtiers, sur le soir, commit la grave, l'impardonnable imprudence de ne pas descendre de cheval, alors qu'il avait à traverser le dangereux passage du lieu dit : *Roche Blanche*. Le jour était à son déclin ; le verglas recouvrait le chemin ; la jument était mal ferrée ; malgré l'avertissement de son compagnon de voyage, il s'obstine à rester à cheval en disant : *ça ira* : Au même instant, la jument glisse et se précipite juste à l'endroit le plus effrayant de la traversée ; et, tandis qu'elle roule au fond de l'abîme, le cavalier est providentiellement arrêté par un hêtre séculaire, à 30 mètres de profondeur environ. Son compagnon va demander du secours au hameau voisin *Les Thuiles*. Les habitants, toujours énergiques et dévoués, arrivent en foule avec des cordages, des facines de bois et de paille pour éclairer, de la rive opposée, les opérations

du sauvetage que l'on va tenter. Mais comment s'approcher du patient ? La nuit est sombre ; la roche surplombe ; de tous côtés la place paraît inabordable. Jacques Thomas des Thuiles, nerveux, hardi, à la taille petite et svelte, s'offre à se suspendre à des cordages qu'auraient à retenir ses voisins. Tombé comme un peloton devant le curé, il lui dit : « *avez-vous bien du mal ? — une jambe cassée ? — courage ! Ils sont là-haut pour vous remonter.* » — Puis, se dégageant de ses cordes, il les applique au blessé que l'on retire du précipice pour le porter d'abord aux Thuiles et de là dans sa modeste demeure à La Chapelle.

Le curé délivré, on relança les cordes à Thomas qui reparut bientôt après chargé de la gloire d'un acte héroïque.

### VIII.

A M. Plassiardet succéda M. Carret, qui desservit Celliers jusqu'en 1814, époque où il fut nommé curé de N.-D.-de-Briançon.

Pendant cette période de temps, c'est-à-dire de 1800 à 1814, la chapelle de St-Joseph, que l'on avait provisoirement agrandie, servait d'église. Une chétive habitation servait de logement au curé.

De 1814 à 1819, Celliers resta sans pasteur. Les prêtres étaient devenus rares ; du reste à Chambéry on comprenait trop peu les besoins de cette paroisse perdue dans les montagnes. L'administration archiépiscopale, en privant Celliers de curé, voulait aussi stimuler ses habitants à se mettre en devoir de construire une église et un presbytère. Ce n'est pas qu'on s'y refusât ; mais il y avait conflit d'intérêts

et d'opinions de la part des divers hameaux, et surtout grandes difficultés sur le choix de l'emplacement.

Pour lors les *Cellierens* redevinrent malheureux presque comme au temps de la *Terreur*. Les jours de dimanches et de fêtes ils se dispersaient ; les uns allaient entendre la messe à Bonneval ; les autres aux Avanchers ou à Doucy ; plusieurs restaient sans messe. M. le curé de Bonneval, Rd Humbert, était chargé de la desserte de Celliers. Il s'y rendait quelquefois, quand il le pouvait. Les nouvés-nés étaient baptisés à Bonneval ; les sépultures se faisaient à Celliers, souvent sans prêtre ; pour lors comme au temps de l'émigration, le prieur de la confrérie chantait les *Laudes* des morts et le *Libera me, præsentē corpore*, à la chapelle de St-Joseph. Parents et amis accompagnaient ensuite le défunt au cimetière, en continuant à prier pour le repos de son âme.

L'administration communale sollicitait en vain auprès de l'archevêque, Mgr de Mérinville, pour avoir un curé. Toujours le *non adhuc possumus* ! Un jour de mai, 1819, un simple habitant de Celliers, sans autorité, sans mandat, s'avisa d'un expédient qui lui réussit. *Se non vuole, manda ; et se vuole, anda*. A quelque chose sacrifice est bon. C'était un ancien servant d'église qui ne pouvait s'habituer à ne plus servir de messes, à ne plus hanter clocher et sacristie. Claude Guméry, père de famille, part pour Chambéry, voyage à pied avec sa petite besace de comestibles et se rend au palais auprès de Monseigneur l'Archevêque. Il lui expose les motifs de sa démarche, les besoins de la paroisse, et demande humblement un curé en ajou-

tant : « *Monseigneur, si vous ne nous en donnez pas un, que voulez-vous que nous fassions de notre jeunesse ?* »

Monseigneur, profondément touché de l'esprit religieux de cet habitant de la montagne, lui en promet un qu'il enverra bientôt : Guméry revient triomphant en porter aux siens la bonne nouvelle, moins fatigué à son retour qu'à son départ.

Peu de temps après, le syndic reçoit une lettre de Chambéry par laquelle Monseigneur l'archevêque lui annonce qu'il vient de nommer Curé à Celliers M. l'abbé Soffray, vicaire à Hauteluce. Aussitôt deux hommes des plus honorables de la commune, J.-B. Arnaud et Thomas Vincent du Crozat vont droit à Hauteluce chercher leur curé et l'accompagnent à Celliers. M. Arnaud le garde quelque temps dans sa maison, en attendant qu'on lui eût préparé une chétive habitation.

## IX.

Il fallait alors travailler sérieusement à construire l'église et le presbytère. Rd Soffray avait reçu mission de s'en occuper. Pendant son stage, qui fut d'environ cinq ans, il n'y eut que débats et conflits entre les divers hameaux.

A M. Soffray succéda M. Muraz qui desservit Celliers pendant 11 ans. Celui-ci acheta, au prix de 800 fr., un champ qui devait servir d'emplacement à la cure. Grâce aux sacrifices de tout genre que fit alors la population de Celliers, on vit s'élever un bon et commode presbytère. La commune qui l'avait construit avec l'argent et par les bras de ses habitants s'y réserva deux salles.

Restait l'église à construire. Mais il fallait du repos à

Celliers. On se reposa. Sur ces entrefaites, M. Muraz reçut son changement. Il avait bien mérité de ses paroissiens et de ses supérieurs. A son départ la commune lui offrit de restituer les 800 fr. d'acquisition faite pour l'emplacement du presbytère, le curé refusa en disant qu'il en faisait don à la paroisse, générosité d'autant plus grande qu'aucun acte public ne la constate. Or, je me fais un devoir de la signaler. Je veux que mon récit, qu'aucune personne vivante, dès cette époque jusqu'à ce jour, ne saurait récuser, puisse servir de monument historique aux générations futures.

## X.

En 1837, M. Usannaz remplaça M. Muraz. Conformément aux recommandations qu'on lui avait faites à Moûtiers, il pressa l'exécution de l'Eglise. Deux partis s'étaient formés : l'un voulait l'église adossée au presbytère ; l'autre la demandait sur l'emplacement de la chapelle de saint-Joseph. Ce dernier parti prévalut et l'église fut bâtie sur l'emplacement du four bannal et de la chapelle mentionnée.

L'Eglise actuelle n'a pas seulement le grand inconvénient d'être éloignée du presbytère, mais celui plus grave encore de n'être point dégagée des bâtiments voisins, d'avoir des neiges longtemps accumulées dans ses alentours, sans soleil méridional, et partant, d'être froide et humide, malgré les travaux faits pour la dégager de son sol supérieur.

Ajoutons qu'elle n'est point assez grande. Aussi M. Gal,

successeur de M. Usannaz, a essayé de remédier à cet inconvénient en avançant la tribune de moitié; c'était tout l'agrandissement qu'on pouvait obtenir; il était rigoureusement nécessaire, bien qu'il fût au détriment de la lumière qui ne peut plus éclairer la partie inférieure de l'édifice.

L'Eglise telle qu'elle est, s'est élevée de la même manière que le presbytère, avec la même activité et les mêmes sacrifices de la part de la population entière. Le tout sous la surveillance et la direction du syndic J.-B. Arnaud qui s'y est dévoué tout entier comme il l'avait fait pour le presbytère. La génération présente est là pour l'attester, et les générations futures en garderont le souvenir. L'on a été chaque fois long à commencer; mais une fois commencés les édifices se sont élevés comme par enchantement.

## IX.

Les gens de Celliers sont gens *d'action, vifs et intéressés*. Voici, entre autres preuves, un fait historique à l'appui, et c'est par là que je termine mon petit mémoire. Il leur fallait une cloche; ils apprirent que l'administration de St-Jean de Belleville en cédait une à un prix modéré. Elle était belle, bonne, forte de 6 à 7 quintaux métriques. C'était précisément ce qu'ils voulaient. Ils partent en foule la chercher à St-Jean même, la descendent à bras d'homme, traversent Moûtiers, Aigueblanche, la montent par Doucy et enfin l'installent glorieusement dans leur clocher. La sueur, les fatigues, le travail, tout cela n'était rien; une seule chose les préoccupait: que leur cloche figurât bien dans le beffroi. Ils avaient réussi; ils étaient contents.